

PROJET DE MEDIATION SCOLAIRE



1. Éléments de contexte : squats et bidonvilles à Montpellier

- **Les habitant.es**

A Montpellier, environ 550 personnes sont identifiées comme vivant en squats et bidonvilles, dont la moitié sont des enfants. Ces familles vivent dans la précarité et des conditions sanitaires difficiles, non par choix mais en raison d'une pluralité de

dynamiques et de processus aussi bien liée à leur parcours de vie qu'aux conditions d'accueil.

Pour beaucoup de familles, le processus migratoire n'est pas encore achevé, se percevant ici et là-bas, limités dans leurs possibilités d'envisager l'avenir en France par leurs conditions de vie et la place qui leur est faite dans la ville. Migrants économiques, nombre d'entre eux aujourd'hui travaillent dans le BTP, l'hôtellerie, le nettoyage et l'entretien. **50% des enfants qui vivent dans ces espaces à Montpellier sont nés en France.**

Les ménages originaires de l'Union Européenne (environ 80% de Roumanie) sont dans une migration économique avec au moment de la migration un projet de retour dans le pays d'origine. Il s'agit de parvenir à une stabilité financière et de pouvoir faire construire sa maison « au pays ». Comme pour beaucoup de migrantes et migrants, plus le temps passé en France est long et plus le retour dans le pays d'origine devient un projet flou. Le lien se distend notamment pour les enfants ayant grandi en France, qui parfois ne parlent plus la langue de leurs parents et n'ont que très peu séjourné dans leur pays d'origine.

Pour ces ménages issus de l'Union Européenne s'ajoute à la problématique migratoire la question de la stigmatisation due à l'appartenance réelle ou supposée à la minorité rom. D'après la CNCDH, l'antitziganisme est le racisme le plus prévalent dans la société française.

Venues essentiellement de pays d'Europe de l'Est, ces familles remplacent sur les bidonvilles les générations de migrants et travailleurs que la France a connues depuis bien des décennies : ruraux s'installant autour des grandes villes, italiens, harkis, algériens, marocains... La réalité du bidonville aujourd'hui ne correspond ni à un mode de vie ni à une « culture » mais à un pis-aller. Les familles qui y vivent souffrent de leurs conditions de vie, sont habituellement sédentaires et les sites où elles s'installent se déplacent en raison d'expulsions.

Qui sommes-nous ?

L'Association Recherche Education Action est une association d'intérêt général qui a pour objet la lutte contre l'exclusion. Cette mission s'articule en 2 axes. L'action sociale et la recherche-action se nourrissent mutuellement.

AREA intervient auprès de personnes sans domicile à Montpellier, qui vivent dans des lieux de vie informels (bidonvilles, squats...), jusqu'à leur entrée dans un logement. Nous proposons un accompagnement social et éducatif global. Les sciences sociales, et en particulier la sociologie, permettent à la fois de prendre du recul sur nos pratiques et d'élaborer de nouvelles réponses issues de l'innovation sociale, et de déconstruire les représentations.

- **Vivre en squat ou en bidonville**

Les conditions de vie sont difficiles : promiscuité, pas d'accès à l'eau courante, électricité aléatoire ou encore rats et autres nuisibles liées aux ordures ménagères.

Comme pour l'ensemble des personnes en situation d'insécurité sociale, ce vécu a pour de nombreuses conséquences (insécurité, santé, conséquences sur l'estime de soi...)

Ces lieux de vie sont généralement en marge de la ville, auto-construits sur des terrains ou dans des bâtiments délabrés abandonnés. Parfois les sites relèvent à la fois du squat et du bidonville, mais toujours les habitant·es sont occupants sans droits ni titre.

- **Partenariats locaux**

Depuis 2015, le travail partenarial entre les associations et les services de l'Etat dans l'Hérault de l'Hérault a permis la mise en œuvre d'un projet coordonné d'insertion des personnes vivant en

bidonvilles. Ainsi presque chaque bidonville a une association référente, financée pour un accompagnement social global. L'axe d'intervention est celui d'un accompagnement social global fondé sur la mobilisation des dispositifs de droit commun. Il s'agit d'un travail social et éducatif « hors les murs » basé sur le principe de la libre adhésion. Les champs couverts sont ceux de l'accès aux droits, la scolarisation, la parentalité, la santé, l'accompagnement socio-professionnel et l'accompagnement vers le logement.

Dès 2016 s'est ajoutée une médiation scolaire portée par l'Education nationale. Ce projet "Connexion" a été financé par le Fond Social Européen jusqu'à la rentrée 2018. Depuis la rentrée de septembre 2019 le poste de médiateur a été intégré dans les personnels de l'Education Nationale à travers le CASNAV. Ce premier projet a permis une première identification des problématiques externes et internes liées à la scolarisation des enfants en situation de grande précarité, et une levée des premiers freins.

Au printemps 2021, un collectif d'associations locales et nationales (AREA, La Cimade, Médecins du Monde, la Fondation Abbé Pierre) s'est mobilisé pour proposer aux institutions une stratégie de résorption de l'ensemble des bidonvilles de la métropole de Montpellier, nommé « Montpellier Territoire Zéro Bidonville ».

Cette stratégie proposée s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées dès 2017 entre les associations La Cimade, Médecins du Monde, AREA ainsi que la Fondation Abbé Pierre. Réunies autour de la question des alternatives aux « villages de transition », ce collectif a ébauché les premières pistes stratégiques en s'attachant notamment aux questions des fonctions du bidonville. Il s'agit de penser des propositions permettant de maintenir les fonctions primordiales des bidonvilles telles que : travailler, habiter, se socialiser, faire office de transition et permettre le passage.

Courant 2021, ce « consortium » inter-associatif (AREA, La Cimade, La Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, Quatorze et WeCo) s'est structuré pour proposer un programme de résorption de l'ensemble des bidonvilles du territoire métropolitain. Cette

stratégie territoriale de résorption des bidonvilles, « Montpellier Territoire Zéro Bidonville », soutenue par la Métropole de Montpellier, la mairie et la DDETS, propose un projet basé sur la production de logements intercalaires temporaires et/ou pérennes, ainsi que du suivi social nécessaire à l'accompagnement des personnes vers et dans le logement.

L'année 2021 a été marquée par un contexte d'expulsions ayant impacté 5 bidonvilles. Ces expulsions qui ont eu lieu à la rentrée 2021 ont mis un réel coup d'arrêt à la scolarité des enfants et aux actions prévues dans le cadre de la médiation scolaire : 5 des 8 bidonvilles sur lesquels intervient AREA ont été expulsés : soit 90 % des enfants accompagnés.

2. Le projet de médiation scolaire d'AREA

A partir des discussions entre les habitant·es des bidonvilles et l'équipe d'AREA, des constats effectués sur le terrain, des analyses avec les partenaires, nous avons cherché à analyser les raisons de ces difficultés vis-à-vis de l'école et à en tirer des hypothèses de travail.

Axe 1/ Aller à l'école : lever les freins matériels à la scolarisation.

Le ou la travailleuse sociale en charge du projet de médiation scolaire travaille en binôme avec la ou la travailleur.euse sociale référent.e de la famille. Ce binôme, au sein de l'équipe d'AREA, accompagne la famille et l'enfant dans l'ensemble de sa scolarité grâce au travail d'aller-vers mis en place dans l'association.

Tout d'abord, les enfants en âge d'être scolarisés sont identifiés et le travail de scolarisation commence avec les parents et l'enfant. Il s'agit de créer un premier lien avec la famille, de

proposer un accompagnement dans les démarches de scolarité, procéder aux inscriptions administratives auprès de la mairie puis de l'école, orienter vers les écoles ou vers l'espace d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés pour que les enfants en besoin soient orientés vers un dispositif. Ce travail d'inscription est soutenu par le médiateur scolaire du CASNAV .

En particulier pour les premières scolarités, que ce soit pour un enfant de 3 ans, de 10 ans ou de 15 ans, il est particulièrement important de bien préparer la rentrée, notamment lorsque les parents n'ont pas été scolarisés. Cela implique d'informer sur l'école, son fonctionnement que ce soit pour les parents ou pour l'enfant, de s'y rendre, d'organiser une visite.

Pour permettre aux enfants d'aller à l'école, il s'agit également de travailler à l'accès aux transports en accompagnant les familles pour faire les cartes de transport gratuites pour les enfants et en soutenant le repérage des transports. Pour les collégien.nes, il peut s'agir de soutenir les élèves sur leur autonomie. Il y a aussi un travail auprès de la mairie sur d'éventuelles difficultés d'accès par l'absence de lignes de transport en commun à proximité des bidonvilles. Enfin, il faut également soutenir les familles sur l'accès aux fournitures scolaires, les informer du matériel nécessaire à la scolarité et éventuellement les accompagner dans des demandes d'aide financière auprès des services du département ou des établissements scolaires. L'accès à l'école passe également par l'inscription à la cantine via le service de la cantine et à la tarification sociale lorsque les personnes y ont droit.

Pour que les enfants puissent aller à l'école, que les parents se sentent parents d'élèves, le projet de médiation scolaire travaille également sur l'accueil des élèves aux parcours souvent atypiques dans les établissements. Il s'agit alors de faire en sorte que les établissements repèrent bien les parents, qu'ils aient leur contact et que les parents préviennent en cas de changements de numéro ou de départ. Les parents doivent pouvoir repérer les personnes responsables des enfants dans l'établissement. L'accompagnement des parents dans les premiers rendez-vous à l'école sont primordiaux pour instaurer ce lien.

Une fois les enfants inscrits à l'école, il s'agit de travailler à leur assiduité. Le projet de médiation scolaire vise alors à travailler avec les établissements pour les soutenir dans le suivi des élèves : appeler les parents, suivre les procédures en cas d'absentéisme, mettre en place des rendez-vous parents-professeurs.

Le travail avec les parents est essentiel pour que le rythme de l'école devienne une habitude. Il faut expliquer et rappeler le cadre de la loi et surtout discuter de l'intérêt de l'enfant à aller à l'école quotidiennement. En effet, la présence des enfants tous les jours a un impact majeur sur leur bien-être à l'école, leurs apprentissages, leur place d'enfant comme les autres.

Axe 2/ Faire connaissance, rassurer et donner du sens pour permettre le maintien à l'école.

La construction de parcours scolaires doit prendre en compte les trajectoires des élèves. Ils et elles ont connu des scolarités perlées et se retrouvent souvent en difficulté. Pour qu'ils trouvent leur place à l'école, il est nécessaire de travailler à l'adaptation de leur scolarité. Cela ne signifie pas forcément une scolarité dérogatoire mais des aménagements temporaires d'emploi du temps, l'accès à des dispositifs tels que l'Unité pédagogique pour les enfants allophones nouvellement arrivés non scolarisés antérieurement, Lecture plus, les missions de lutte contre le décrochage scolaire, l'aide aux devoirs... L'accès à ces dispositifs doit se faire en fonction des profils des élèves (allophone, non lecteur/non scripteur) et non pas en visant un groupe. Ce travail d'adaptation demande d'être en lien étroit avec les enseignant.es, équipes de vie scolaire, directions d'école, élèves et parents. Il s'agit d'un travail "sur mesure". Ces aménagements restent assez difficiles dans la mesure où l'éducation nationale pose un cadre assez rigide et n'offre que peu de place pour les dispositifs spécifiques. Par exemple à ce jour les dispositifs à destination d'élèves non-lecteurs et non scripteurs en collège n'existe que dans quelques collèges et restent marginaux.

La prise en compte de ces difficultés par les établissements est primordiale pour que les élèves aient envie de revenir et se sentent bien à l'école. Les questions de discriminations, mises à l'écart et de racisme sont également

importantes. Pour cela AREA a pu proposer des projets à présenter en classe en valorisant les élèves (exemple du projet Kamishibai à l'école Cheng Du)

Les procédures prévues par les circulaires sur l'absentéisme étant peu mises en place, la médiation scolaire veille à leur application ou à leur adaptation lorsque cela est nécessaire. Souvent démunies et découragées par les absences des élèves, il s'agit aussi de remettre un niveau d'exigence auprès des écoles pour qu'elles traitent le problème dans sa complexité tout en les soutenant.

Axe 3 / Adapter la scolarité aux besoins des élèves pour permettre la réussite.

Pour certains enfants, la scolarité doit être adaptée. Il s'agit par exemple d'enfants non scolarisés antérieurement, qui peuvent bénéficier des classes UPE2A NSA ou NSA, lesquelles comprennent des temps de FLE ainsi que des temps en classe ordinaires.

La scolarité de nombreux enfants étant marquée par la discontinuité et les ruptures, la question la plus compliquée est celle des élèves en très grand retard : les classes NSA sont adaptées mais ne peuvent être sollicitées que pour 2 années. Dès lors, il faut mettre en place d'autres solutions pour les enfants qui ne sont pas suffisamment assidus et dont le grand retard scolaire ne leur permet pas de suivre une scolarité. Les élèves sont dans une situation souvent mal connue ou non traitée dans les établissements français: celle d'élèves illettrés que ce soit au collège ou au lycée. D'autres solutions doivent être trouvées pour les enfants en situation de handicap.

Cependant, les établissements sont pleins, les classes également, les dispositifs saturés, les places pour les élèves en difficultés trop peu nombreuses et non adaptés aux élèves non scripteurs et non lecteurs... Les élèves que nous accompagnons subissent de plein fouet cette situation. Ces problèmes se conjuguent à la nécessité d'éviter des dispositifs dédiés aux enfants des bidonvilles, en sachant que les établissements auprès desquels nous intervenons n'ont pas accès, du fait de la localisation des lieux de vie, au Programme de Réussite Educative, qui propose de nombreuses solutions pour les enfants scolarisés en Quartiers Prioritaires de la Ville.

A la suite de grandes difficultés et échecs des orientations des élèves de 3ème en grand retard scolaire, l'action de médiation scolaire met l'accent sur la scolarité des élèves en fin de collège. Des ateliers mensuels ont été mis en place dans un collège auprès d'élèves qui bénéficient du dispositif UPE2A-NSA ou qui en ont bénéficié et qui se retrouvent en classe ordinaire avec de très grandes difficultés et très fort absentéisme compte tenu du décalage scolaire des enfants.

L'accès aux loisirs est aussi un facteur de soutien des apprentissages. En particulier, pour des enfants en situation de grande précarité ils amènent un "temps pour soi" qui participent au sentiment d'accomplissement et de valorisation essentiel aussi dans l'accès aux apprentissages. C'est pourquoi des actions de loisirs ponctuelles sont mises en place par les éducateurs et éducatrices d'ARE